

## Le Marquis De Sade Contre Le Parlement d'Aix

Jean-Louis MATTEI\*

### RESUME

*En 1772 le Parlement d'Aix condamna Sade à la peine de mort.*

*Le marquis fut obligé de fuir jusqu'en Italie.*

*Pourquoi cette condamnation? Sade était-il coupable ou innocent?*

*Quelle fut la répercussion de cet événement sur les œuvres de Sade?*

*Tout en cherchant à donner une réponse à ces questions, l'auteur étudie la psychologie de Sade, et avec des exemples tirés des textes fait apparaître ce qu'est le concept de justice chez le "divin marquis".*

### ÖZET

*1772'de Aix Parlamentosu, Sade'i idama mahkum etti.*

*Marki, İtalya'ya kadar firar etmek zorunda kaldı.*

*Neden bu mahkumiyet? Sade suçlu mu, suçsuz mu idi? Sade'in eserlerine bu olayın yansımaları ne oldu?*

*Bu sorulara cevap vermeye çalışırken, yazar Sade'in psikolojisini inceliyor ve metinlerden alınan örneklerle ünlü markinin adalet kavramını gösteriyor.*

---

\* *Lecteur au Département de l'Enseignement du Français à la Faculté de Pédagogie de l'Université d'Uludağ.*

Le marquis de Sade, bien que né à Paris en 1740, passa une grande partie de sa vie en Provence.

On peut d'ailleurs encore voir son château à Lacoste dans les montagnes du Lubéron au Nord d'Aix.

Le premier document imprimé qui fasse mention de lui est, à notre connaissance, l'"Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence", éditée en 1759 à Avignon, ouvrage volumineux recensant les nobles de la région<sup>1</sup>.

C'est dire l'implantation de sa famille dans la province.

D'autre part, le Parlement d'Aix qui sévissait à l'époque devait avoir une grande influence sur la vie du "divin marquis". On a peut-être trop tendance à oublier que Sade fut surtout une victime durant la majeure partie de son existence et que le Parlement d'Aix contribua beaucoup à ses démêlés avec la Justice de son temps. Le Parlement d'Aix, en fait, n'eut jamais une bonne réputation dans le Midi.

A preuve le dicton: "Mistral, Parlement, et Durance"

"Sont les trois fléaux de Provence!"

Au-delà de la facilité de la rime, il est difficile de ne pas souscrire à cette affirmation quand on sait que c'est le Parlement d'Aix qui ordonna en 1547 le massacre des Vaudois, communauté protestante parfaitement pacifique établie près de ces montagnes du Lubéron dont nous parlions justement au début de notre article. Le souvenir de ces atrocités qui révoltèrent les catholiques même les plus rigoureux, était encore vivace deux cents ans après dans le district habité par le marquis de Sade, et ce dernier devait en parler en maints endroits de son oeuvre.

Par exemple, l'historiette "Les Harangueurs Provençaux" se termine par le phrase suivante après que les membres du Parlement d'Aix aient été ridiculisés<sup>2</sup>:

- 
- 1 Dans cet armorial on lit que "Jean-Baptiste-François-Joseph Comte de Sade" a eu de Marie-Eleonor de Maillé" 1- Caroline-Laure née en 1737 morte en 1739. "2- Donatien-François de Sade né en 1740". A noter la difficulté d'enregistrement de Sade. Ses prénoms étaient initialement Louis-Aldonse-Donatien qu'on changea en Donatien-Alphonse-François. A noter que son second prénom n'est pas mentionné dans l'"Histoire héroïque" en 1759. Sade aura des ennuis à ce sujet jusque sous la Révolution. Donatien était le prénom de son grand-père maternel.
  - 2 Dans ce conte, les membres du Parlement d'Aix cherchent un homme capable de haranguer l'ambassadeur de Perse, en persan. Ils finissent par en trouver un qui a vécu en Orient et qui lui fait effectivement ce compliment après avoir recommandé aux graves parlementaires de l'imiter en tout. Mais l'ambassadeur se fâche car il le prend pour un Persan renégat. Le harangueur n'a d'autre solution pour lui prouver qu'il est chrétien que de lui montrer une certaine partie de son anatomie. Les membres du Parlement, fidèles aux consignes données, imitent scrupuleusement la harangueur devant toutes les dames aixoises...



"-Nous voulons bien être des imbéciles, dirent ces graves magistrats ne le voulussions-nous même pas, il y a assez longtemps que nous le prouvons à toute la France: mais nous ne voulons pas qu'un tableau l'apprenne à la postérité: elle oubliera cette platitude, elle ne se souviendra plus que de Méridol et de Cabrières<sup>3</sup>, et il vaut mieux pour l'honneur du corps avoir été des meurtriers que des ânes". Les autres récits de Sade qui font mention du Parlement d'Aix ou du moins de ses représentants sont: "Le M. Puni", "Emilie de Tourville", "Soit fait ainsi qu'il est requis", et bien sûr, "Le Président Mystifié".

Sade règle donc ses comptes avec les magistrats provençaux, mais pour saisir pleinement l'étendue de sa rancoeur, il nous faut remonter aux événements de 1772 qui constituent un véritable tournant dans la vie tumultueuse de Sade.

En Juin 1772, le marquis de Sade partit de son château de Lacoste, accompagné de son valet Latour, et se rendit à Marseille pour recouvrer des dettes et surtout pour une partie fine avec des prostituées. Cette orgie eut lieu rue d'Aubagne à dix minutes de l'actuelle Canebière. Jusque là, rien que de banal. Marseille, comme tous les ports, offrait un large choix au marquis. Il faut remarquer en effet que Sade n'alla pas à Aix, ville bien plus bourgeoise et puritaine mais beaucoup plus proche de Lacoste. Soit que Sade ne trouvât pas son compte à Aix, soit qu'il y fût connu (ou pour ces deux raisons à la fois) son choix se porta sur la cité phocéenne.

Le reste est plus sérieux. Le rôle du valet Latour n'était pas que d'accompagner son maître.

Il y eut sodomie entre eux. Plus grave, Sade offrit des bonbons à la cantharidine aux prostituées qui le secondaient dans son orgie. Son but était sans doute d'exciter leurs humeurs car la cantharidine est un aphrodisiaque. Mais, malheureusement, au bout d'un certain temps les jeunes femmes furent prises de violentes douleurs au ventre, se déclarèrent empoisonnées, et portèrent plainte par la suite. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, comme encore maintenant, tout était permis à condition que cela ne se sût pas, et certainement il n'y aurait eu aucune affaire si Sade n'avait fait confiance à un apothicaire apparemment peu regardant sur les dosages<sup>4</sup>.

---

3 Il s'agit là des villages vaudois brûlés par la baron d'Oppède en 1547.

4 On peut également attribuer des intentions plus subtiles, si l'on peut dire, à Sade qui aurait voulu "profiter" de ses victimes dans leur état sans toutefois les faire mourir. A noter que Sade n'invoquera jamais lui-même l'erreur de dosage et que l'apothicaire fautif ne fut jamais identifié ni mis en cause par lui. Une enquête sur la provenance de ces anis cantharidés aurait sans doute été révélatrice, mais elle ne fut pas exécutée, ce qui, curieusement, semblait arranger tout le monde.

Mais lorsque les prostituées firent part de leurs griefs au Parlement d'Aix, pour charger Sade davantage encore, elles exposèrent ce qui s'était passé entre lui et son valet<sup>5</sup>.

Il est certain que la société du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'avait aucune complaisance pour l'homosexualité. Les graves membres du Parlement d'Aix furent par conséquent horrifiés des dépravations du marquis et ne firent pas exception à la règle.

Ils condamnèrent donc Sade... à mort par contumace pour sodomie et empoisonnement. Il eut en effet le temps de s'échapper, et c'est en effigie que son valet Latour et lui-même furent brûlés sur la place des Prêcheurs à Aix.

Aix devint ainsi pour Sade la ville maudite, la ville de "l'échafaud toujours dressé". "comme il l'écrit dans" *Le Président Mystifié*<sup>6</sup>. Episode capital dans la vie de Sade puisque cette histoire le poursuivit toujours et qu'il essaya de se venger de ses ennemis derrière les murs imposants de la Bastille où il se trouvait en 1787 à cause d'eux.

Cette affaire, toujours elle, était en grande partie à l'origine de sa détention à l'époque.

Il tenta donc de ridiculiser par la plume les gens qui l'avaient ruiné. Il le fit avec esprit, mais au-delà de cette vengeance nous essaierons, dans le cours de l'article, de voir les retombées de cette affaire sur la psychologie de Sade et sur son oeuvre tout entière. Que dit en effet Sade lui-même à propos de ce qui lui était arrivé? Nous en trouvons de nombreux échos dans *"Le Président Mystifié"*. Il nous faut d'abord résumer aussi vite que possible ce long conte très important pour la compréhension de la psychologie sadienne. M.de Fontanis, Président du Parlement d'Aix, veut épouser Mlle de Téroze. Or, celle-ci est la maîtresse du comte d'Elbène et n'est plus vierge depuis longtemps. Le Président, bien sûr, n'en sait rien. Le beau-frère de Mlle de Téroze, le marquis d'Olin-court, déclare d'ailleurs à sa femme, soeur de Mlle de Téroze, qui lui apprend l'histoire: "Que sa pauvre petite soeur ne serait pas plus tôt dans la ville de l'échafaud toujours dressé, qu'on l'y ferait peut-être monter pour en former une victime à la pudeur "car ces messieurs-là ne badinaient point sur des choses de cette importance". Le marquis d'Olin-court, le comte d'Elbene, et les deux soeurs vont donc former une union sacrée afin que le President "épouse et n'épouse point".

---

5 Il s'agissait de Marianne Laverne, Mariannette Laugier, Rose Coste et Mariette Borely plus Marguerite Costa que Sade vit ensuite le soir du 27 Juin.

6 En fait l'échafaud qui était en pierres de taille fut démolie le 4 décembre 1775 (3 ans après la condamnation de Sade) à la demande des Aixois et surtout des riverains de la place des Prêcheurs où se faisaient les exécutions.



En d'autres termes, ils vont le mystifier tout au long du conte et lui jouer tous les tours possibles afin qu'il ne puisse consommer le mariage qui sera ainsi déclaré nul.

Et c'est ce qui se passe effectivement. Le Président, M. de Fontanis, n'est point flatté, c'est le moins qu'on puisse dire: il est laid, cruel, lâche, inconstant, est aussi ridicule dans ses manières quedans sa façon de parler à la provençale. Qu'on nous permette d'ajouter qu'il est obtus, stupide, libidineux, vaniteux, pédant, et ignorant: nous aurons une esquisse à peu près complète de ce personnage, d'un magistrat aixois tel que l'a voulu montrer Sade.

Exagération, peut-être, mais sans doute la part de vérité était-elle assez grande pour provoquer un tel ressentiment chez le marquis. L'auteur écrit d'ailleurs au cours du conte en faisant du marquis d'Olincourt son porte-parole:

"...c'est une maladie conséquente à Marseille ou à Aix, qu'un petit mouvement d'entrailles, et depuis que nous avons vu une troupe de coquins, compères de ce gaillard-là, juger comme "empoisonnées" quelques catins qui avaient la colique, il ne faut pas s'étonner qu'une colique soit une affaire sérieuse chez un magistrat provençal". C'est, on le voit, l'affaire même de Marseille qui est évoquée par Sade et celui-ci se défend d'avoir voulu empoisonner ces demoiselles. On ne saurait guère d'ailleurs retenir ce chef d'accusation contre le marquis si on juge sainement et non comme les magistrats d'Aix.

Ce qui est très révélateur de la psychologie sadienne, ce sont les termes employés, "quelques catins", par exemple, qui sont très méprisants, peut-être trop pour un homme qui avait besoin de leurs services. Le terme "colique" cherche également à minimiser les douleurs ressenties par les prostituées.

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'attitude de Sade face à la prostitution.

Mais étudions pour l'instant le premier plan du problème: l'attitude de Sade envers la Justice de son temps.

Le quatuor (d'Olincourt, d'Elbène, et les deux soeurs) fait croire à Fontanis qu'il doit sauver un bien de famille pour plaire à sa femme qui ne l'est pas encore stricto sensu.

Or, ce bien est un château prétendument hanté. D'Olincourt entraîne le président. Ce dernier révèle toute l'étendue de sa poltronnerie en cette occasion, ce qui permet à d'Olincourt-Sade de s'écrier:

"- Ah! scélérat. Voilà donc tes crimes qui commencent à te faire frémir... Hein, des flétrissures, des exils de dix ans pour une partie de filles, d'infâmes connivences avec les familles, de l'argent reçu pour ruiner un gentilhomme, et tant d'autres malheureux sacrifiés à ta rage ou à ton ineptie, voilà les fantômes qui viennent troubler ton imagination, n'est-ce pas?"

Sade pose ici le problème de la Justice sous l'ancien régime.

Arbitraire, despotisme, absurdité, sont les mots qui reviennent comme un leitmotiv quand on cherche à la caractériser.

La concussion y est largement répandue, et en général les familles (père, mère) ou belles-familles sont là pour faire pression et ramener dans le droit chemin les enfants perdus. C'est-à-dire les envoyer à l'ombre pour quelques années. Il est intéressant de rapprocher le cas de Sade et celui de Mirabeau dont il était d'ailleurs l'aîné.

A cette différence près (et elle est de taille) que Mirabeau fut élu député du Tiers Etat de la ville d'Aix, tant détestés par Sade, en 1789.

Les nobles eux-mêmes étaient victimes des errances de la Justice, et on ne saurait minimiser ce fait si l'on veut comprendre les raisons qui ont amené la révolution.

A la timide question de M. de Fontanis: "-Et comment voulez-vous qu'un Etat se gouverne..." d'Olincourt-Sade répond de la sorte: "-Par trois ou quatre lois simples déposées dans le palais du souverain maintenues dans chaque classe par les vieillards de cette classe: de cette façon chaque rang aurait ses pairs, et il ne resterait pas au gentilhomme condamné la honte affreuse de l'être par des faquins comme toi, si prodigieusement loin de le valoir". Au-delà ce la nébulosité galactique de ces "trois ou quatre lois simples" proposées par Sade, nous pouvons tirer de cette phrase des conclusions intéressantes. La Justice voulue par Sade n'a rien de révolutionnaire ni d'égalitaire. Il éprouve simplement du ressentiment d'avoir été jugé par des personnes d'une classe inférieure à la sienne!

Voilà qui suffirait à lui seul à fixer les limites des tendances révolutionnaires de Sade.

Pris comme un symbole lors de la Révolution en tant qu'ancien prisonnier de la Bastille (Quel aurait été le destin politique de Sade s'il s'y fût encore trouvé le 14 Juillet 1789?) il se trouva propulsé dans la Tourmente croyant certes à la nécessité de réformes profondes, mais gardant toujours en lui ce fond aristocratique et méprisant.

Le marquis de Sade, cependant, semble arriver à se hausser au-dessus de ses préjugés de classe en écrivant (c'est toujours d'Olincourt qui parle): "... Il est absurde de dire qu'un forfait en puisse acquitter un autre et que la mort d'un second monde puisse être bonne à celle d'un premier: vous devriez, vous et les vôtres rougir de pareils systèmes de pensées<sup>7</sup>, prouvant bien moins votre intégrité que votre goût dominant pour le despotisme; on a bien raison de vous appeler les bourreaux de l'espèce humaine: vous détruisez plus d'hommes à vous seuls que tous les fléaux réunis de la nature".

---

7 Le président vient de prétendre qu'on dissuade le crime par le sang et que c'est par le sang répandu qu'on empêche le renouvellement des crimes.



Mais d'Olincourt a déclaré peu auparavant que c'était la chez Fontanis un vice d'état (son origine bourgeoise) et de terroir (son origine provençale).

Nous pouvons facilement conclure de tout ce que nous avons déjà dit que la Noblesse libérale a permis la Révolution en grande partie parce qu'elle voulait des réformes pour elle-même, mais elle avait besoin pour cela de cette même bourgeoisie que souvent elle détestait.

Incapable de reprendre avec une main ce qu'elle donnait de l'autre, elle sa fit prendre finalement à son propre jeu.

Il y a cependant un chef d'accusation dont Sade ne se justifie pas directement, c'est celui de sodomie.

Il n'y fait pas allusion pour lui-même dans "le Président Mystifié". Ce silence nous paraît gênant d'autant plus que la plupart de ses contes sont fort libres, sans être obscènes, dans leurs propos, et que s'il manque un vice au président de Fontanis, il en manque un seul et c'est justement celui de sodomie.

Qu'il nous soit permis d'aborder avec précaution ce délicat sujet. Dans "soit fait ainsi qu'il est requis", conte très court, nous trouvons un autre président qui, lui, est affublé de cette "manie".

La baronne de Freval dit à sa fille la veille de son mariage: "... vous voilà contrainte à devenir demain la femme d'un vieux robin dont les manières sont fort suspectes... vous voilà destinée à traîner toute votre vie le pesant titre de présidente". Cet autre président est un sodomite endurci et nous comprenons ainsi qu'il fallait absolument que M. de Fontanis fût normal pour que l'histoire de la consommation de son mariage tînt debout. N'eût-il pas été normal, toute l'histoire imaginée par Sade tournait court! C'est ainsi que, pour des raisons techniques, si l'on peut dire, il manqua tout de même un défaut M. de Fontanis.

Mais Sade n'est pas justifié pour autant, et qu'en est-il pour lui-même de ce vice qu'il attribue si allègrement aux hommes de justice?<sup>8</sup> Les "Historiettes, Contes et Fables" ont été rédigés entre 1787 et 1788 ainsi que la première version de Justine, "Les Infortunes de la Vertu". Ils ne furent jamais publiés du vivant de Sade. Ce n'est qu'en 1926 qu'ils commencerent à être diffusés dans le grand public. Sade pensait certainement à leur publication sous son nom comme l'indiquent leurs précautions oratoires qui en font des récits scabreux et libres mais non obscènes. L'erotisme cotoiera l'obscurité dans "Justine" et la pornographie se donnera libre cours dans "La Philosophie dans le Boudoir" et "La Nouvelle Justine suivie de l'Histoire de Juliette sa soeur".

Or la sodomie est l'un des thèmes communs à tous ces romans ou récits d'autre part, parmi les "Historiettes, Contes et Fables", il en est question dans:

---

8 Les présidents dans "Emilie de Tourville" sont également accusés de pratiques anor-

"Attrapez-moi toujours de même", "La Prude", "Augustine de Villebranche", "Emilie de Tourville"<sup>9</sup>, "Soit fait ainsi qu'il est requis", "Il y a place pour deux", "La mari prêtre", "L'instituteur philosophe", et même dans "Le Président Mystifié", pour un très court passage dans ce conte.

Cette insistance du marquis de Sade, que l'on pourra trouver plutôt pesante, les formules rhétoriques et casuistiques qu'il trouvera tout au long de ses oeuvres pour justifier cette manie, la vie de Sade elle-même ne peuvent nous amener qu'à une seule conclusion: Sade était lui-même un sodomite, ou plutôt il était bi-sexuel. Or Sade n'osa pas se proclamer tout de suite ainsi. Trop de tabous pesaient sur la société d'alors. Il s'assumait lui-même assez bien comme il était, mais pas plus la France de l'Ancien Régime que la France Révolutionnaire n'étaient, elles, prêtes à l'accepter comme tel. Encore moins celle du Consulat et de l'Empire.

La légende a prétendu que Napoléon Bonaparte, alors premier consul, fit expédier Sade chez les fous lorsqu'il eut lu quelques pages épicées de "La Nouvelle Justine suivie de l'Histoire de Juliette sa soeur" dont le ci-devant marquis lui avait imprudemment fait hommage. Bonaparte aurait jugé le livre monstrueux. Outre sa pornographie "normale", il y voyait l'apologie de ces deux déviations: la sodomie et ce qu'on appellerait plus tard le "sadisme"<sup>10</sup>.

Si on ne peut douter de l'authenticité du jugement de Bonaparte, celle de la dédicace de Sade au premier consul est moins certaine. Le marquis nia en effet toujours avec la dernière énergie être l'auteur de "Justine", livre qui avait été publié anonymement.

Il était essentiel de préciser ces points avant de poursuivre notre étude sur les réactions de Sade contre le Parlement d'Aix et leur influence sur son oeuvre.

C'est en effet à la faveur de cette condamnation par ledit Parlement que nous pouvons juger de quelques aspects de la psychologie sadienne. Sade, nous l'avons vu, n'a aucune estime pour les prostituées dont il se sert, et il ironise ainsi à un endroit du "Président Mystifié": "dans un crime aussi important que celui du meurtre d'une p..." Certes, Sade a été victime d'une injustice, d'un châtement disproportionné par rapport à sa faute, mais son comportement et ce qu'il écrit nous montrent qu'il n'a aucun respect en général pour l'être humain en tant que tel. Les prostituées, dans son esprit, étaient des femmes prêtes à satisfaire toutes ses fantaisies. Comment ont-elles donc pu se rebeller contre lui, un aristocrate de droit divin?

---

9 A mots couverts dans ce conte.

10 "Le livre le plus abominable qu'ait enfanté l'imagination la plus dépravée". Opinion de Napoléon sur "Justine".



C'est la question que tout naïvement il se pose et nous pose. Sade n'est qu'une victime par erreur, c'est-à-dire un défenseur fortuit de la Justice, et c'est l'impression qu'il nous donne malgré une apparente indignation contre les crimes du Parlement lors de la répression des Vaudois. Cela est patent dans tous les écrits de la suite et surtout "Juliette", ouvrage dans lequel il fait l'apologie du crime.

Révolte, certes, mais révolte pour avoir la liberté de commettre d'autres injustices. Sur quel critère Sade veut-il donc condamner M. de Fontanis s'il ne croit pas réellement lui-même à la Justice? En raison de la justice de ses instincts, dira-t-on. Mais alors la démarche de Sade est hypocrite et elle ne peut rencontrer d'autre adhésion que la sienne.

Sade veut l'asservissement du genre humain, sa ruine. Sa rage de destruction ne s'explique pas seulement par sa rancœur contre le Parlement d'Aix.

Elle a des racines plus profondes que nous pouvons découvrir justement à l'occasion de la lecture d' "Historiettes, Contes et Fabliaux". Comment expliquer autrement la longueur du conte "Le Président Mystifié", l'abondance des tours joués à M. de Fontanis, l'acharnement tout "sadique" que met le quatuor à le berner de toutes les façons? L'un de ces tours consiste à le faire dormir dans un lit qui monte jusqu'au plafond grâce à un système de poulies<sup>11</sup>.

Certes le président n'a aucune qualité et possède tous les défauts, mais l'acharnement de M. de Fontanis à prononcer sa propre condamnation enlève de la profondeur psychologique au personnage.

En outre l'insistance mise à le châtier pouvait à la longue paraître fastidieuse au lecteur, fastidieuse et même suspecte.

Sade, à la fin du conte, s'en excusera d'ailleurs toujours par la bouche du marquis d'Olincout:

"-J'ai quelquefois un peu de regret d'avoir maltraité ce vilain homme..."

Regret plus formel que réel, et la conclusion est elle-même assez saisissante: "O souveraine Providence, pourquoi faut-il que les moyens de l'homme soient assez bornes pour ne pouvoir jamais parvenir au bien que par un peu de mal!"

---

11 Pour l'épisode du lit suspendu, Sade s'est inspiré d'une anecdote aixoise réelle. Gaspard de Venel, conseiller au Parlement sous Louis XIII était un plaisantin. Un jour il accueillit deux capucins qu'il fit coucher dans un lit moelleux. L'un d'eux se réveilla la nuit pour satisfaire un besoin pressant mais fut tout surpris de tomber d'une certaine hauteur. Il chercha le lit à tâtons mais ne le trouva pas. Il arriva la même aventure à son compagnon. Et pour cause: de Venel avait fait monter le lit à l'aide de cordages pendant leur premier sommeil. Sade s'est servi de cette histoire pour composer son propre épisode. Nous avons retrouvé ce souvenir dans "Evocation du vieil Aix-en-Provence" d'André Boulaya d'Arnaud p. 86-87 (Editions de Minuit).

Cette fin rappelle celle de "Justine"<sup>12</sup> qui est toute moralisatrice en apparence alors que nous venons d'assister tout le long du livre à ce qu'il est convenu d'appeler, dans un registre de langage édulcorant, de "sacrées galipettes"...

Les ressemblances entre les deux recits, *mutatis mutandis*, bien sûr, ne s'arrêtent pas là.

Dans le "President Mystifié", M. de Fontanis devient de plus en plus silencieux et n'a aucun argument à opposer à la dialectique sadienne. Il ne se défend pas où ne sait pas le faire, se laisse carrément insulter par d'Olincourt qui ne cache absolument pas son aversion pour lui et puis le conduit là où il veut.

On assiste ainsi à la formation du "soliloque sadien" dans lequel le prétendu interlocuteur n'est qu'un mur passif renvoyant ponctuellement la balle envoyés par Sade lui-même.

Nous assistons à peu près à la même chose dans "Justine" sauf que celle-ci est en plus la victime des agressions sexuelles de ses instructeurs philosophes.

Justine elle-même n'a aucun argument valable à leur opposer: ses pleurs et ses lamentations, sa vertu même, ne sont que les catalyseurs de la furie de ses tortionnaires et le condiment de leur plaisir. Il est d'ailleurs significatif que la parole sera retirée à Justine dans "La Nouvelle Justine", c'est-à-dire que ses aventures ne seront plus inscrites dans le cadre d'un discours qu'elle prononçait devant d'autres personnes lors des deux versions précédentes.

Ainsi l'étude des réactions de Sade contre l'injustice du Parlement d'Aix nous mène-t-elle à envisager la personnalité du "divin marquis" sous ses aspects les plus inquiétants mais également les plus enfantins.

Quoi de plus naturel que l'indignation de Sade devant l'injustice dont il a été la victime? Mais en allant au fond des choses, force nous est de constater qu'il est une victime de rencontre.

Sade ne défend pas la justice réellement, il défend des privilèges auxquels il croit avoir droit, et s'il a un grief à formuler contre les magistrats d'Aix, c'est finalement de sa débrouiller mieux que lui mais de l'avoir frappé implacablement<sup>13</sup>.

---

12 "En pardonnant les crayons un peu forts que l'on s'est trouvé contraint d'employer... Puissiez-vous vous convaincre... que le véritable bonheur n'est qu'au sein de la vertu, et que si dans des vues qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, Dieu permet qu'elle soit persécutée sur la terre, c'est pour l'en dédommager dans le ciel par les plus flatteuses récompenses.

13 Faisons remarquer tout de même qu'il était récidiviste, qu'en 1763, juste après son mariage, il s'était rendu coupable de sodomie et de profanations rue Mouffetard avec la complicité forcée de la malheureuse Jeanne Testard, ouvrière en éventails. L'affaire fut étouffée car Sade appartenait à la plus haute noblesse, mais la police royale devait désormais discrètement surveiller celui qui était plus qu'un mauvais sujet.



Avoir, en principe, de par sa naissance, la possibilité de *tout* faire et na pouvoir faire que très peu de choses, voilà ce qui déterminera chez Sade son déphasage, sa révolte. La noblesse ne donnait pas tous les droits, il en était ulcéré.

Voilà ce qu'on a trop tendance à oublier à propos de lui.

Un autre point nous semble digne d'être souligné également.

On voudrait faire de Sade un conteur imprégné d'esprit provençal. Or, rien n'est plus discutabile selon nous.

Il n'a en réalité que condescendance pour les habitants de la région où il a vécu si longtemps, et quand il écrit dans "Les Harangueurs provençaux": "Se pouvait-il que dans une société de marchands de thon accidentellement vêtus d'une jaquette noire, dont pas un seul ne sait seulement le français, il se rencontrât un confrère qui parlât le persan?" nous avons bien peur que son mépris n'aille au-delà des membres du Parlement en dépit de sa pitié pour ces "malheureux peuples" qui habitent la Provence, pitié qui vient si à propos à l'appui de sa justification contre le Parlement d'Aix.

Il restera tout de même la révolte de Sade, mais cette révolte est personnelle, singulière, et donc, en grande partie vouée à l'échec. Elle ne s'inscrit qu'accidentellement dans le courant de la Révolution française.

Elle est imprégnée de la nostalgie de privilèges de plus en plus chimériques.

## BIBLIOGRAPHIE

*Parmi l'immense bibliographie des livres publiés sur Sade, citons en particulier:*

1. CHERASSE, J.A., GUICHENEY, G.: "Sade j'écris ton nom liberté" Editions Pygmalion. Paris, 1976.
2. FAUVILLE, Henri: "La Coste. Sade en Provence" Edisud. Aix-en-Provence 1984.

*Parmi les études et articles:*

---

En 1768 il emmena la mendiante Rose Keller à sa petite maison d'Arcueil et la soumit à une flagellation en règle.

En 1772 eut lieu l'affaire de Marseille dont nous avons parlé abondamment.

En 1774 il y eut le scandale de Lacoste.

Bien qu'il n'y eût à aucun moment mort d'homme, cela faisait peut-être trop pour en siècle dit libertin.

Cependant, nombre d'auteurs ont voulu minimiser ces agressions en les mettant sur le compte d'une imagination fertile et d'un sens certain de l'humour noir.

1. HUBERT, Juin: "Les torts de l'esprit" (Préface à "Justine") Les éditions de la Renaissance, Paris, 1967.
2. SIMONE de BEAUVOIR: "Faut-il brûler Sade?".
3. BLANCHOT, Maurice: "Sade".
4. KLOSSOVSKI, Pierre: "La nature comme principe destructif".